



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 12 JUILLET 2011

DOSSIER N° 7 :

UTILISATION ET AFFECTATION DE
VEHICULE DE FONCTION

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 12 juillet 2011

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

Excusés avec procuration : M. LAMARQUE (à MME COSSECQ) pour les dossiers N° 3 et 4, MME TRAORE (à MME MADELMONT), M. ASSERAY (à MME DE PONCHEVILLE), MME DESON (à M. PASCAL), MME BEGARDES (à MME BORDES)

Absent :

Secrétaire : MME SOULAT

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2011

DOSSIER N° 7 : UTILISATION ET AFFECTATION DE VEHICULE DE FONCTION

RAPPORTEUR : M. VALMIER

Un véhicule de fonction est un véhicule mis à disposition permanente et exclusive d'un agent en raison de sa fonction. Cet avantage en nature peut être attribué aux seuls agents occupant des emplois fonctionnels.

Conformément aux dispositions de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 modifiée et du code général des collectivités territoriales, nous vous demandons de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à affecter un véhicule de fonction au Directeur Général des Services


Cette proposition est approuvée à la MAJORITE :

30 voix POUR

5 ABSTENTIONS (MME DE PONCHEVILLE, M. ASSERAY, MME DESON, M. PASCAL, M. BARRIER)

Fait et délibéré le 12 Juillet 2011

LE MAIRE,



Patrick BOBET